

VU DE FRANCE

A Lyon, la préfecture veut insérer les Roms par le travail

► La préfecture du Rhône a procédé en début d'année à la régularisation d'une centaine de Roms.
► Elle a missionné l'association Forum réfugiés pour les accompagner vers l'emploi.
► Cette expérimentation préfigure la levée, fin 2013, des mesures transitoires entravant la libre circulation des citoyens roumains et bulgares.

LYON

De notre correspondant régional

La nouvelle vie de Sériciréa Miculescu tient dans son portefeuille. Une carte bancaire, une carte Vitale et un titre de séjour daté du mois de février. C'est le bien le plus précieux de cette mère de trois enfants. À 35 ans, ce sésame va lui permettre d'emménager dans un quatre pièces, à Bron, en banlieue est de Lyon. Le premier appartement de la vie de cette « Tsigane » originaire de Craiova (Roumanie) qui, après la disparition de ses parents, a passé toute sa vie en errance forcée entre l'Italie, la Roumanie et la France, où elle est arrivée en 2009. De squat en squat, elle ne compte plus les expulsions. Celles-ci se sont poursuivies à un rythme soutenu ces derniers mois dans l'agglomération lyonnaise où vivent, selon la préfecture, quelque 2 000 Roms. Jusqu'à ce qu'elle et d'autres familles soient hébergées dans la nef, puis les sous-sols d'une église du quartier de Gerland. Le début d'une nouvelle vie.



Un camp de Roms à Bron (Rhône) en février dernier. La préfecture a passé un accord avec 22 familles roms : en échange d'un « comportement exemplaire », elles sont accompagnées vers l'insertion.

Car depuis, discrètement, la préfecture du Rhône a décidé de régulariser ces familles, ainsi que d'autres campant sur le terrain d'un promoteur immobilier. En tout, 105 personnes (22 familles) sont concernées. L'accord est simple : en échange d'un comportement exemplaire, décrit par contrat, ces personnes sont accompagnées vers l'insertion. Pour Jean-François Carrenco, préfet du Rhône, qui a pro-

cedé à plusieurs centaines d'expulsions cette année, les Roms « ne sont pas une question que l'on règle mais un problème que l'on gère ». Cela n'empêche pas, poursuit-il, d'expérimenter des « solutions ». Du moins pour les Roms qui manifestent une claire volonté « d'intégration, voire d'assimilation, ce qui suppose de ne pas demeurer au sein de leur communauté », insiste le préfet, hostile à l'idée des « villages d'insertion ».

Quatre personnes de l'association Forum réfugiés suivent les bénéficiaires de cette opération de régularisation, dans le cadre d'une mission baptisée « Andatu » (« pour toi » en langue rom). S'il est « difficile de construire une doctrine sur cette expérience, tant le surinvestissement est important », explique Jean-François Ploquin, directeur de Forum réfugiés, celui-ci se félicite que la préfecture du Rhône, en « précurseur, ait préféré tenter quelque chose plutôt que rien, en s'appuyant sur la circulaire incitant les préfets à dépasser la simple exécution des décisions judiciaires qui ordonnent l'évacuation des terrains illégalement occupés ».

De fait, le premier bilan de l'opération offre déjà des « motifs de satisfaction », poursuit Jean-François Ploquin. La moitié des enfants étaient jusqu'à présent scolarisés. Ils le sont tous désormais, de l'école primaire jusqu'au secondaire, à l'instar de cet adolescent inscrit en carrosserie dans un lycée professionnel. Leurs parents vont également en cours, avec un taux d'assiduité de 80 %. Deux demi-journées par semaine, dans les locaux de Forum réfugiés, ils suivent des cours de français. Dix-sept d'entre eux n'ont jamais été scolarisés, et seules cinq personnes ont un niveau jugé suffisant pour décrocher un diplôme « qui leur permettra d'intégrer une formation professionnelle », précise Damien Malard, chef du projet Andatu. Or c'est là l'objectif prioritaire, une fois qu'ils seront installés dans leur logement.

Tous doivent emménager dans le parc social d'ici au 1^{er} janvier. Ils seront alors mis en relation avec divers acteurs, « mairie, centre social, collège, Pôle emploi », énumère Damien Malard, et « on pourra commencer à devenir plus exigeants ». Pour l'heure, sur quarante adultes, huit ont signé des contrats à durée déterminée dans le domaine des espaces verts, de l'aide à la personne ou de la livraison. Autant sont positionnés sur un emploi. Depuis

début juillet, Sériciréa se rend vingt heures par semaine à l'atelier de couture Fil en forme. Elle ne ressent plus « le stress » et « la honte » de devoir « faire la manche ». Ses enfants ont repris le chemin de l'école. Faire en sorte qu'ils y restent est, dit-elle, « la mission de (sa) vie ».

Dans l'appartement provisoire où Sériciréa cohabite avec deux familles, une femme fait des ménages dans les bureaux, un homme a vendagé dans le Beaujolais accompagné de deux autres Roms. Ils s'expriment mal en français, explique Sériciréa. « Cette expérience permettra de tester leur niveau, les employeurs feront en sorte qu'ils soient séparés dans les vignes », précise Guylène Constable, responsable de l'insertion professionnelle.

Les contrats de travail ne doivent pas excéder 26 heures, pour permettre à tous d'assister aux cours de français. Difficile à admettre parfois pour des personnes qui veulent travailler à tout prix. « Ils sont très pressants, rapporte Damien Malard. Ils ont du mal à comprendre qu'ils peuvent avoir des exigences et se projeter dans l'avenir en misant sur des formations. » Et qu'une fois passés leurs contrats en insertion, ils devront être prêts pour prendre un emploi de droit commun. Le préfet est clair sur ce point : « Il faut qu'ils sortent du dispositif » le plus vite possible. Et par le haut.

Les enfants de Sériciréa ont repris le chemin de l'école. Faire en sorte qu'ils y restent est, dit-elle, « la mission de (sa) vie ».

Jusqu'à présent, il n'y a rien à reprocher aux nouveaux « employés ». « Aucun problème de comportement n'a été signalé, rapporte Damien Malard. Au contraire, ils sont jugés compétents, assidus, ponctuels et investis dans leur travail. » Pour l'heure, le préfet juge l'expérimentation positive. Au point d'avoir demandé une nouvelle enveloppe budgétaire au gouvernement pour accompagner d'autres Roms dans le cadre d'un dispositif dont le coût est estimé à 3 500 € par personne et par an. Il l'a obtenue. Dès le 1^{er} novembre, 150 nouvelles personnes intégreront le dispositif. Au risque d'un appel d'air ? L'une des sœurs de Sériciréa est arrivée récemment à Lyon, en provenance d'Espagne. Ce matin-là, elle prend ses trois garçonnetts par la main pour aller mendier. Et cherche à repérer « une baraque » pour se mettre à l'abri. Sériciréa sait qu'elle ne pourra pas l'accueillir dans son futur logement. À cette pensée, elle a le cœur serré. « Je sais ce qu'est sa vie... » Une autre de ses sœurs est installée à Reggio nell'Emilia, en Italie, où elle fait des ménages, alors que son mari est cantonnier. « Ils ont fait leur vie là-bas, tout va bien. » Elle n'espère rien de plus.

BÉNÉVENT TOSSERI

(Publicité)

Rencontre avec l'académicien
AMIN MAALOUF
Chroniques d'un Liban disparu

PELERIN
LA SUMAIRE A DU MOIS

DIEU
L'AMÉRIQUE &
LES ÉLECTIONS

Notre reportage
au cœur
des États-Unis

PELERIN

SPÉCIAL ÉLECTIONS
AMÉRICAINES

**OBAMA vs.
ROMNEY:
LE CHOIX
DES CATHOS**

En vente dès jeudi

chez votre marchand de journaux